ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES

Centre d'Études Polonaises de Paris

auprès de la

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE

(6, Quai d'Orléans, IVe)



1937-1938

ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES

Centre d'Études Polonaises de Paris

auprès de la

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE

(6, Quai d'Orléans, IVe)



1937-1938

ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES

Centre d'Études Polonaises de Paris

auprès de la

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE

(6, Quai d'Orléans, IVe)



1937-1938

La Bibliothèque Polonaise de Paris, fondée en 1838, constitue, grâce à sa tradition bientôt séculaire, et à ses riches collections, un important centre de documentation sur la Pologne et les pays limitrophes. L'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, dont dépend la Bibliothèque, a jugé que le meilleur moyen de mettre à profit son fonds inestimable concernant la Pologne ancienne et contemporaine, serait de créer auprès d'elle un centre permanent d'enseignement libre destiné à permettre aux jeunes intellectuels français, surtout à la jeunesse universitaire, d'approfondir, directement, à Paris même, l'étude des questions polonaises et de compléter ainsi l'enseignement déjà existant dans les Universités françaises. Elle a créé dans ce but, auprès de la Bibliothèque Polonaise, le « Centre d'Etudes Polonaises de Paris » qui a été inauguré le 16 février 1935.

L'enseignement au Centre d'Etudes Polonaises de Paris consiste en cours libres permanents, donnés chacun deux fois par semaine, et en conférences hors programme, faites par des savants français et polonais, spécialement invités. Un des cours est consacré à la *civilisation polonaise,* un autre à *la Pologne contemporaine,* un troisième à *l'histoire militaire de la Pologne.* Ces cours et conférences sont professés en français, par des professeurs français, particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs, qui ont pour assis-

tants des universitaires polonais, chargés de mettre à la disposition des élèves la documentation nécessaire et de les aider dans leurs travaux de recherches. Un lecteur est chargé de donner des leçons et de diriger les exercices pratiques de langue polonaise dont l'étude n'est pas obligatoire, mais recommandée et procurant certains avantages à l'examen de fin d'année.

Le Centre d'Etudes Polonaises reçoit des élèves et des auditeurs libres. Il n'y a pas à acquitter de droits d'inscription, de droits de bibliothèque, ni de droits d'examen. Les élèves, de nationalité française, doivent justifier du baccalauréat français et de l'immatriculation dans une Faculté française ou un Etablissement d'enseignement supérieur. A titre exceptionnel il peut leur en être accordé une dispense. Les auditeurs sont reçus sans aucune condition. On reçoit les élèves de province sur autorisation du Comité de Direction ; ils sont dispensés de suivre les cours, mais tenus de se mettre en relation avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils auront choisi et de prendre connaissance des cours écrits.

Les élèves sont obligés à suivre, dans la mesure du possible, deux cours, et à préparer un mémoire sur un sujet limité, concernant la Pologne ; ceux qui auront satisfait à l'examen oral de fin d'année, obtiennent un certificat et peuvent concourir pour l'attribution d'une bourse de voyage d'études en Pologne. Il leur sera facilité d'y entrer en contact avec les professeurs et les personnalités pouvant les diriger dans leurs recherches, de compléter ainsi leurs mémoires, et de visiter le pays ; il leur sera tout particulièrement recommandé de suivre les cours de vacances organisés pour les étrangers par le Ministère Polonais de l'Ins-

truction publique et des Cultes. Les meilleurs mémoires seront publiés aux frais du Centre d'Etudes Polonaises.

Le certificat du Centre d'Etudes Polonaises, sans être un diplôme d'Etat, pourra assurer à son impétrant une certaine priorité au cas où celui-ci voudrait postuler un emploi exigeant la connaissance de la Pologne, sans parler de l'utilité qu'il offre à ceux des étudiants et des savants, linguistes, critiques littéraires, ou historiens, qui se consacreraient aux études slaves, et polonaises plus particulièrement.

Pendant les trois années scolaires qui ont suivi sa création, le Centre d'Etudes Polonaises n'a cessé de se développer. Cinq bourses de voyage d'études en Pologne ont été attribuées aux élèves ayant satisfait aux conditions requises en juillet 1935 ; six, en juillet 1936 ; neuf, en juillet 1937. Quatre mémoires ont été publiés jusqu'à présent dans la Bibliothèque des Mémoires du Centre, trois autres paraîtront dans le 3e Annuaire du Centre, pour l'année 1936-37.

Le but visé par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres est donc en voie de réalisation : de nouvelles relations intellectuelles entre Français et Polonais sont nouées ; le Centre d'Etudes Polonaises continue à remplir sa tâche et promet de se développer, grâce à l'appui des milieux officiels et savants des deux pays et grâce à l'accueil que lui a réservé la jeunesse française.

I

ORGANISATION ET PERSONNEL

STATUTS PROVISOIRES

Article premier

Il est créé auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, un Centre permanent d'enseignement libre appelé : le Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

Art. 2

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris a pour but de permettre aux jeunes intellectuels français qui en ont le désir d'approfondir directement, à Paris même, dans des conditions particulièrement favorables, l'étude des questions polonaises.

Art. 3

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris est dirigé par un Comité de Direction composé de trois membres : le Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres auprès de la Bibliothèque Polonaise

de Paris, président du Comité ; le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes ; un Délégué du Ministre français de l'Education Nationale.

Ce Comité de Direction soumet à l'approbation du Conseil d'administration de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres la nomination des professeurs et de leurs assistants ;

approuve les programmes des cours proposés par les professeurs et les sujets de mémoires des élèves après leur acceptation par les professeurs (voir art. 11) ;

statue sur les demandes d'inscription des élèves et des auditeurs libres (voir art. 7) ;

attribue les bourses de voyage d'après les propositions de la Commission d'examen en accord avec les professeurs.

Art. 4

Le Président du Comité de Direction soumet, à la fin de chaque année scolaire, à l'approbation de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres un rapport sur l'ensemble de l'activité du Centre d'Etudes.

Art. 5

Le Centre d'Etudes Polonaises est assisté d'un Comité de perfectionnement, composé de savants français, de représentants de l'Université de Paris et des Grandes Ecoles françaises, ainsi que des membres français de la section de Philologie et de la section de Philosophie et d'Histoire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Son président est désigné par le Conseil d'administration de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Le Comité de Perfectionnement se réunit une fois par an. Il peut être convoqué extraordinairement par son président.

Art. 6

L'enseignement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris consiste en trois cours professés chacun d'eux deux fois par semaine pendant l'année universitaire, consacrés l'un à la civilisation polonaise, le deuxième à la Pologne contemporaine, le troisième à l'histoire militaire de la Pologne.

Ces cours sont professés en français, par des professeurs français particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs, avec, pour assistants, trois universitaires polonais.

Ces cours peuvent être complétés par des cours supplémentaires et des conférences hors programme, proposés par les professeurs et soumis à l'approbation du Comité de Direction.

Art. 7

Le Centre d'Etudes Polonaises reçoit des élèves et des auditeurs libres. Il n'y a pas à acquitter de droits d'inscription, de droits de bibliothèque, ni de droits d'examen.

Pour pouvoir s'inscrire comme élève, il faut justifier du baccalauréat complet d'enseignement secondaire français et de l'immatriculation régulière, soit dans une Faculté française de l'Etat ou libre, soit dans un autre Etablissement d'enseignement supérieur

(Ecole des Langues Orientales vivantes, Ecole pratique des Hautes Etudes, Ecole libre des Sciences Politiques), soit dans une des Grandes Ecoles (Ecole Polytechnique, Ecole Nationale des Arts et Manufactures, etc.). A titre exceptionnel, le Comité de Direction pourra cependant accorder la dispense de cette condition préalable d'inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté ou un établissement d'enseignement supérieur de province sont admis à s'inscrire comme élèves, mais seulement sur autorisation spéciale du Comité de Direction. Leur demande d'admission doit être adressée au Centre avant le 1er avril de chaque année. Ils sont tenus de se mettre en relation pour leur travail avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils ont choisi.

Art. 8.

L'enseignement du Centre d'Etudes a pour sanction un certificat pouvant comporter des mentions, certificat délivré à la fin de chaque année scolaire aux élèves qui auront satisfait à l'examen de fin d'études.

Des bourses de voyage d'études en Pologne peuvent en outre être accordées aux élèves qui auront satisfait aux conditions indiquées à l'art. 9.

Les auditeurs libres pourront recevoir un certificat d'assiduité à la fin des cours.

Art. 9

Pour concourir à l'attribution des bourses de voyage tout élève régulièrement inscrit est invité à choisir, dès le début du cours, d'accord avec son professeur, un sujet d'études limité, pouvant faire l'objet d'un mé-

moire qu'il préparera sous la direction du professeur, avec l'aide de l'assistant du cours.

ART. 10

La Commission d'examen, présidée par le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction Publique et des Cultes, comprend les professeurs, leurs assistants, au moins un délégué tant du Comité de Direction, que du Comité de Perfectionnement. Elle siège à la fin de l'année scolaire pour délivrer les certificats, examiner les mémoires des élèves et proposer l'attribution des bourses.

ART. 11

Les bourses de voyage seront attribuées aux élèves qui auront obtenu les meilleures notes et dont les mémoires auront été retenus par la Commission. Elles sont destinées à faciliter à leurs bénéficiaires un voyage d'études de deux mois au moins en Pologne, dont ceux-ci devront profiter pour compléter leur mémoire par des recherches faites sur place. Ce mémoire, dans sa forme définitive, est soumis, avant le 1er décembre suivant, au Comité de Direction du Centre qui peut décider d'en assumer à ses frais la publication.

Les professeurs doivent recommander aux élèves bénéficiaires d'une bourse de profiter de leur séjour en Pologne pour suivre le cours de civilisation qui y est organisé chaque année pendant les grandes vacances par le Ministre Polonais de l'Instruction Publique et des Cultes.

ART. 12

Tous les frais entraînés par le fonctionnement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris (traitement des

professeurs et des assistants, bourses de voyage, dépenses d'administration, impression des mémoires, etc.), sont assumés par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, qui donne pouvoir à cet effet à son Délégué à Paris.

Art. 13

Le Secrétariat de la Bibliothèque Polonaise est chargé du travail de bureau concernant le Comité de Direction, le Comité de Perfectionnement, la Commission d'examen et en général de toutes les affaires relatives au Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

COMITE DE DIRECTION

M. François de Pulaski, Ministre plénipotentiaire, Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;

M. André Mazon, professeur au Collège de France, Délégué du Ministre français de l'Education Nationale;

M. Z. L. Zaleski, professeur agrégé à la Faculté des Lettres de l'Université de Varsovie, Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes.

COMITE DE PERFECTIONNEMENT

M. Fernand Baldensperger, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — Le Cardinal Alfred Baudrillart, membre de l'Académie Française, recteur de l'Institut Catholique de Paris ; — M. Joseph Bédier, membre de l'Académie Française, a. administrateur du Collège de France ; — M. Paul Boyer, administrateur de l'Ecole des Langues orientales vivantes, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; — M. Sébastien Charléty, a. recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut ; — M. Alfred Coville, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Charles Dupuis, professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Scien-

ces et des Lettres ; — M. ETIENNE FOURNOL, administrateur général de l'Institut d'Etudes slaves ; — M. HENRI GRAPPIN, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes ; — M. EMILE MALE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, de l'Académie Française, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. ANDRÉ MAZON, professeur au Collège de France, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. OLIVIER MARTIN, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. HENRI OMONT, directeur de la Bibliothèque Nationale, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. GEORGES PAGÈS, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. PHILIPPE SAGNAC, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ; — M. FORTUNAT STROWSKI, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. ANDRÉ TIBAL, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, détaché au Centre Européen de la Dotation Carnegie.

CORPS ENSEIGNANT
(pour l'année 1937-1938)

Professeurs :

M. Paul Cazin, docteur de l'Université de Lwôw.

M. Louis Faury, général de division, a. directeur des Etudes de l'Ecole Supérieure de Guerre en Pologne.

M. Henri de Montfort, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales et au Collège Libre des Sciences Sociales.

Chargé de Cours :

M. J. A. Teslar. commandant (Armée Polonaise), docteur de l'Université de Cracovie.

Lecteur de polonais :

M. A. M. Chmurski, professeur à la Société pour la propagation des Langues étrangères en France.

Assistants :

M. C. Chowaniec, docteur de l'Université de Cracovie, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise.

Mlle I. Galezowska, diplômée d'Etudes Supérieures de l'Université de Paris.

II

TABLEAU DES COURS

Du 12 novembre 1937 au 30 juin 1938.

COURS DE CIVILISATION POLONAISE

Professeur :

M. Paul Cazin, *docteur de l'Université de Lwów.*

Assistant :

Mlle I. Galezowska, *diplômée d'Études supérieures de l'Université de Paris.*

I. — LA CIVILISATION POLONAISE AU XVIIIe SIÈCLE

1. La Société polonaise au début du xviiie siècle. Mémoires de Matuszewicz, d'Otwinowski et de Kitowicz. Caractères généraux de l'époque saxonne ; l'esprit politique et l'esprit religieux.
(Mardi 16 novembre, à 16 h. 30.)

2. Le niveau intellectuel. La Bibliothèque de J. A. Załuski. Prosateurs : l'héraldiste Niesiecki ; le manuel de Bystrzonowski, la Nouvelle Athène de Chmielowski. Le « marasme saxon ».
(Mardi 23 novembre, à 16 h. 30.)

3. Poètes : Élisabeth Drużbacka ; W. Rzewuski ; le P. Baka. Le goût du merveilleux et du burlesque. La veine satirique. Quelques femmes écrivains.

(Mardi 30 novembre, à 16 h. 30.)

4. Écrivains politiques : Stanislas Leszczyński, Jean-Stanislas Jabłonowski, Stanislas Poniatowski. Présages de réformes.

(Mardi 7 décembre, à 16 h. 30.)

5. Les nouveaux courants d'idées. Le déisme anglais. L'Encyclopédie. Répercussion de ces courants sur l'opinion polonaise. Sceptiques et francs-maçons. Les « préjugés » et les « lumières » aux prises.

(Mardi 14 décembre, à 16 h. 30.)

6. Konarski et les Piaristes.

(Mardi 21 décembre, à 16 h. 30.)

7. Réforme de l'enseignement. La Commission d'Éducation. Sécularisation des Écoles.

(Mardi 4 janvier, à 16 h. 30.)

8. Le « Siècle éclairé » en Pologne. Rôle de Stanislas-Auguste. Le mécénat moderne.

(Mardi 11 janvier, à 16 h. 30.)

9. Les influences étrangères. Anglomanie et francomanie. Voltaire et Rousseau.

(Mardi 18 janvier, à 16 h. 30.)

10. Caractères littéraires de la période : pseudoclassicisme et préromantisme. Les théories. Éléments nouveaux : la nature, le peuple.

(Mardi 25 janvier, à 16 h. 30.)

11. L'œuvre des principaux écrivains (sauf Krasicki, précédemment étudié). Le lyrisme de la Confédération de Bar. Les genres littéraires.
(Mardi 1er février, à 16 h. 30.)

12. François Bohomolec. Ses comédies. Développement du publicisme. Le Monitor.
(Mardi 8 février, à 16 h. 30.)

13. Naruszewicz historien.
(Mardi 15 février, à 16 h. 30.)

14. Naruszewicz satirique. Les Satires de Piotrowski.
(Mardi 22 février, à 16 h. 30.)

15. Naruszewicz : odes et idylles.
(Mardi 8 mars, à 16 h. 30.)

16. Trembecki : l'homme.
(Mardi 15 mars, à 16 h. 30.)

17. Trembecki : l'œuvre.
(Mardi 22 mars, à 16 h. 30.)

18. Trembecki : l'art.
(Mardi 29 mars, à 16 h. 30.)

19. Węgierski : les satires.
(Mardi 5 avril, à 16 h. 30.)

20. Voyages et œuvres françaises de Węgierski.
(Mardi 26 avril, à 16 h. 30.)

21. Le théâtre sous Stanislas-Auguste. Bogusławski.
(Mardi 10 mai, à 16 h. 30.)

22. Zabłocki : pamphlets.
(Mardi 17 mai, à 16 h. 30.)

23. Zabłocki : comédies.
(Mardi 24 mai, à 16 h. 30.)

24. Karpiński et Delille.
(Mardi 31 mai, à 16 h. 30.)

25. Karpiński et Ossian.
(Mardi 7 juin, à 16 h. 30.)

26. Kniażnin.
(Mardi 14 juin, à 16 h. 30.)

27. Littérature politique de la diète de Quatre Ans. La Pologne et la Révolution française. Kołłątaj et Staszic.
(Mardi 21 juin, à 16 h. 30.)

28. Récapitulation.
(Mardi 28 juin, à 16 h. 30.)

II. — LA VIE ET L'ŒUVRE DE JULES SŁOWACKI

1. Le pays et la famille. Les hérédités. Eusèbe Słowacki et Salomée Januszewska ses père et mère.
(Mercredi 17 novembre, à 16 h. 30.)

2. Premières années à Krzemieniec et à Wilno (1809-1820). L'enfance de Jules Słowacki. L'enfant dans son œuvre. Słowacki et Dickens.
(Mercredi 24 novembre, à 16 h. 30.)

3. Les études. Le lycée et l'Université de Wilno (1820-1828). Premières amitiés, premières amours, premières œuvres. *Duma Ukraińska*, *Szanfary*. L'amour dans l'œuvre de Słowacki. Słowacki et Musset.
(Mercredi 1er décembre, à 16 h. 30.)

4. Słowacki fonctionnaire (1829-1831). Drames, odes et poèmes de la période varsovienne. L'influence de Byron. Les prestiges de l'Ukraine.
(Mercredi 8 décembre, à 16 h. 30.)

5. L'insurrection de 1830. L'émigration. Dresde, Paris, Londres. Sources biographiques : *Listy do matki*, *Pamiętnik*.
(Mercredi 15 décembre, à 16 h. 30.)

6. Premier contact avec la France. Œuvres de la première période parisienne : *Paryż*, *Żmija*, *Lambro*, *Duma o W. Rzewuskim*, *Godzina Myśli*.
(Mercredi 22 décembre, à 16 h. 30.)

7. Le séjour en Suisse (1833-1835). Églantine Pattey et Marie Wodzińska.
(Mercredi 5 janvier, à 16 h. 30.)

8. *Kordian*.
(Mercredi 12 janvier, à 16 h. 30.)

9. *Mazepa*. Słowacki et Victor Hugo.
(Mercredi 19 janvier, à 16 h. 30.)

10. *Balladyna*. Słowacki et Shakespeare.
(Mercredi 26 janvier, à 16 h. 30.)

11. *Horsztyński*.
(Mercredi 2 février, à 16 h. 30.)

12. Rome (1836). Słowacki et Krasiński.
(Mercredi 9 février, à 16 h. 30.)

13. L'amour lyrique. *W Szwajcarii*.
(Mercredi 16 février, à 16 h. 30.)

14. Le voyage d'Orient (1836-1837). L'exotisme. Słowacki et Lamartine.
(Mercredi 23 février, à 16 h. 30.)

15. L'humour chez Słowacki. *Podróż na Wschód*.
(Mercredi 2 mars, à 16 h. 30.)

16. Hymnes et poèmes lyriques de cette période.
(Mercredi 9 mars, à 16 h. 30.)

17. *Anhelli*. Słowacki et Chateaubriand.
(Mercredi 16 mars, à 16 h. 30.)

18. Séjour à Florence (1837-1838). *Poema Piasta Dantyszka.* Słowacki et les Italiens.
(Mercredi 23 mars, à 16 h. 30.)

19. Retour à Paris. Słowacki et l'Émigration.
(Mercredi 30 mars, à 16 h. 30.)

20. Słowacki et Mickiewicz. La lutte pour la gloire. *Krytyka krytyki.*
(Mercredi 6 avril, à 16 h. 30.)

21. *Beatryks Cenci.*
(Mercredi 27 avril, à 16 h. 30.)

22. *Lilla Weneda.*
(Mercredi 4 mai, à 16 h. 30.)

23. *Beniowski.*
(Mercredi 11 mai, à 16 h. 30.)

24. *Fantazy.*
(Mercredi 18 mai, à 16 h. 30.)

25. *Złota Czaszka.*
(Mercredi 25 mai, à 16 h. 30.)

26. Période mystique (1842-1849). Słowacki et le Towianisme. Œuvres d'inspiration mystique.
(Mercredi 1er juin, à 16 h. 30.)

27. *Ksiądz Marek. Sen Srebrny Salomei.*
(Mercredi 8 juin, à 16 h. 30.)

28. *Książe Niezłomny.* Słowacki et la littérature espagnole.
(Mercredi 15 juin, à 16 h. 30.)

29. L'année 1848. Action politique. Séjour à Poznań.
(Mercredi 22 juin, à 16 h. 30.)

30. La mort et la gloire.
(Mercredi 29 juin, à 16 h. 30.)

CONFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

Les conférences supplémentaires seront annoncées ultérieurement.

COURS DE LA POLOGNE CONTEMPORAINE

Professeur :

M. Henri de Montfort, *professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales et au Collège Libre des Sciences Sociales.*

Assistant :

M. C. Chowaniec, *docteur de l'Université de Cracovie, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise.*

I. — L'ORGANISATION INTERIEURE DE L'ETAT POLONAIS

a) *Le problème démographique et ses conséquences*

1. La structure démographique.
(Mardi 23 novembre à 17 h. 45.)
2. La structure agraire.
(Mardi 30 novembre à 17 h. 45.)
3. Le surpeuplement agricole. Ses conséquences.
(Mardi 7 décembre à 17 h. 45.)
4. Le surpeuplement agricole. Les remèdes.
(Mardi 14 décembre à 17 h. 45.)
5. L'industrialisation et le problème des matières premières.
(Mardi 21 décembre à 17 h. 45.)

b) *Le développement politique de l'Etat polonais*

1. Les idées constitutionnelles de la Pologne ancienne.
(Mardi 4 janvier à 17 h. 45.)

2. Les tendances politiques au XIXe siècle.
(Mardi 11 janvier à 17 h. 45.)

3. Le régime constitutionnel et politique de 1919.
(Mardi 18 janvier à 17 h. 45.)

4. La constitution de 1921 et les partis politiques (1re partie).
(Mardi 25 janvier à 17 h. 45).

5. La constitution de 1921 et les partis politiques (2e partie).
(Mardi 1er février à 17 h. 45.)

6. La lutte du Maréchal Pilsudski contre les partis et les amendements de 1926.
(Mardi 8 février à 17 h. 45.)

7. La préparation de la revision constitutionnelle (1re partie).
(Mardi 15 février à 17 h. 45.)

8. La préparation de la revision constitutionnelle (2e partie).
(Mardi 22 février à 17 h. 45.)

9. La constitution du 23 avril 1935 (1re partie).
(Mardi 8 mars à 17 h. 45.)

10. La constitution du 23 avril 1935 (2e partie).
(Mardi 15 mars à 17 h. 45.)

11. Les premiers résultats de la mise en vigueur de la constitution de 1935.
(Mardi 22 mars à 17 h. 45.)

c) *La vie spirituelle*

1. L'organisation de l'enseignement.
(Mardi 29 mars à 17 h. 45.)

2. Les grandes institutions scientifiques et intellectuelles.
(Mardi 5 avril à 17 h. 45.)

d) *La politique économique de la Pologne*

1. L'aspect géographique de la Pologne.
(Mardi 26 avril à 17 h. 45.)
2. Le capital économique de la Pologne.
(Mardi 10 mai à 17 h. 45.)
3. La situation économique après la guerre.
(Mardi 17 mai à 17 h. 45.)
4. La situation financière après la guerre.
(Mardi 24 mai à 17 h. 45.)
5. Le redressement.
(Mardi 31 mai à 17 h. 45).
6. Les directives de l'économie polonaises d'aujourd'hui.
(Mardi 7 juin à 17 h. 45.)
7. La politique maritime et la vie économique. Gdynia et Dantzig.
(Mardi 14 juin à 17 h. 45.)
8. L'agriculture.
(Mardi 21 juin à 17 h. 45.)
9. L'industrie.
(Mardi 28 juin à 17 h. 45.)
10. Le commerce et les voies de communication.
(Mardi 5 juillet à 17 h. 45.)

II. — HISTOIRE ET POLITIQUE EXTERIEURE

a) *Notions sur le développement territorial de l'Etat polonais du* X^e^ *au* XIXe *siècle*

1. Les territoires polonais avant le xe siècle.
(Jeudi 18 novembre à 17 h. 45.)
2. Les Piast et l'union jagellonienne.
(Jeudi 25 novembre à 17 h. 45.)
3. Les changements territoriaux et le problème des frontières du XVIe au XVIIIe siècle (1re partie).
(Jeudi 2 décembre à 17 h. 45.)
4. Les changements territoriaux et le problème des frontières du XVIe au XVIIIe siècle (2e partie).
(Jeudi 9 décembre à 17 h. 45.)
5. Les partages de la Pologne.
(Jeudi 16 décembre à 17 h. 45.)

b) *La question polonaise pendant la grande guerre et la consolidation des frontières de l'Etat polonais contemporain*

1. La question polonaise avant la guerre mondiale.
(Jeudi 6 janvier à 17 h. 45.)
2. Pilsudski et la question polonaise.
(Jeudi 13 janvier à 17 h. 45.)
3. La question polonaise pendant la guerre mondiale. — I. — Puissances Centrales et Russie (2 août 1914 au 5 novembre 1916).
(Jeudi 20 janvier à 17 h. 45.)
4. La question polonaise pendant la guerre mondiale. — II. Puissances Centrales et Entente.
(Jeudi 27 janvier à 17 h. 45.)

5. Les territoires polonais pendant la guerre mondiale (1re partie).
(Jeudi 3 février à 17 h. 45.)

6. Les territoires polonais pendant la guerre mondiale (2e partie).
(Jeudi 10 février à 17 h. 45.)

7. La libération de la Pologne.
(Jeudi 17 février à 17 h. 45.)

8. La délimitation des frontières à la Conférence de la Paix (1re partie).
(Jeudi 24 février à 17 h. 45.)

9. La délimitation des frontières à la Conférence de la Paix (2e partie).
(Jeudi 3 mars à 17 h. 45.)

10. L'application des traités. — Les plébiscites.
(Jeudi 10 mars à 17 h. 45.)

11. Le règlement des frontières orientales (1re partie).
(Jeudi 17 mars à 17 h. 45.)

12. Le règlement des frontières orientales (2e partie).
(Jeudi 31 mars à 17 h. 45.)

13. La frontière polono-lithuanienne.
(Jeudi 7 avril à 17 h. 45.)

c) *La politique extérieure de la Pologne*

1. Le rôle de la Pologne dans la politique européenne.
(Jeudi 28 avril à 17 h. 45.)

2. La Pologne et la Russie.
(Jeudi 5 mai à 17 h. 45.)

3. La Pologne et l'Allemagne (1re partie).
(Jeudi 12 mai à 17 h. 45.)
4. La Pologne et l'Allemagne (2e partie).
(Jeudi 19 mai à 17 h. 45.)
5. La Pologne et la mer Baltique (1re partie).
(Jeudi 2 juin à 17 h. 45.)
6. La Pologne et la mer Baltique (2e partie).
(Jeudi 9 juin à 17 h. 45.)
7. La Pologne et la Roumanie.
(Jeudi 16 juin à 17 h. 45.)
8. La Pologne et la S. D. N.
(Jeudi 23 juin à 17 h. 45.)
9. L'alliance franco-polonaise.
(Jeudi 30 juin à 17 h. 45.)

CONFERENCES SUPPLEMENTAIRES

Les conférences supplémentaires seront annoncées ultérieurement.

COURS D'HISTOIRE MILITAIRE DE LA POLOGNE

Professeur :

Le Général de Division Louis Faury, ancien directeur des études à l'Ecole supérieure de Guerre de Varsovie.

I. — LEÇONS D'OUVERTURE

1. Les soldats polonais dans les armées françaises.

(Lundi 15 novembre à 17 h.)
(Jeudi 18 novembre à 21 h.)

II. — LA POLOGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

(Ce qu'il faut savoir de la géographie et de l'histoire de la Pologne, pour comprendre sa position actuelle en Europe et son effort militaire.)

2. Les frontières de la Pologne. Esquisse de géographie physique. Progression continue de la population en Pologne ; les minorités nationales.
(Jeudi 25 novembre à 21 h.)

3. La situation économique et financière.
(Jeudi 2 décembre à 21 h.)

4-5. Aperçu historique : rôle joué par le Maréchal Pilsudski dans la formation de la Pologne moderne. — Les traits distinctifs du caractère polonais. — La Constitution de 1935.
(Jeudis 9 et 16 décembre à 21 h.)

6. Discussion. (Réponses à des questions écrites envoyées quelques jours jours avant la date fixée.)
(Jeudi 23 décembre à 21 h.)

III. — LA CAMPAGNE DE 1920

7. Situation politique et militaire pendant l'hiver 1919-1920. Caractéristiques des armées en présence et des opérations sur le front oriental. Préparatifs de la campagne de 1920 ; les plans de guerre opposés, la question ukrainienne, la propagande soviétique.

(Jeudi 13 janvier à 21 h.)

8. Offensive du Maréchal Pilsudski en Ukraine et prise de Kiew. Offensive du Maréchal Toukhatchewski en Ruthénie Blanche. Entrée en ligne de la cavalerie de Budienny.

(Jeudi 20 janvier à 21 h.)

9. Deuxième offensive russe en Ruthénie Blanche ; caractéristiques de la stratégie du Maréchal Toukhatchewski. Essai par la Pologne d'une défense statique sur front large ; la bataille de l'Auta.

(Jeudi 27 janvier à 21 h.)

10. La retraite des armées polonaises jusqu'au Bug ; la bataille du Bug. Les premiers succès obtenus à Brody contre la cavalerie de Budienny.

(Jeudi 3 février à 21 h.)

11. La bataille de Varsovie. Le plan du Maréchal Pilsudski. La mise en place.

(Jeudi 10 février à 21 h.)

12. La manœuvre du Maréchal Toukhatchewski au nord de Varsovie. Adaptation du plan polonais à la manœuvre russe ; l'activité du Général Weygand, du Général Henrys et de la mission

militaire française. La victoire du Général Sikorski sur la Wkra.

(Jeudi 17 février à 21 h.)

13. La défense de Varsovie. L'attaque de la masse de manœuvre polonaise sur les arrières russes. Les dispositions ordonnées par le Maréchal Toukhatchewski pour la retraite de ses armées.

(Jeudi 24 février à 21 h.)

14. Les dispositions du Maréchal Pilsudski pour l'exploitation de la victoire polonaise. La défaite complète des armées du Maréchal Toukhatchewski. L'échec de la cavalerie de Budienny à Zamosc.

(Jeudi 3 mars à 21 h.)

15. Offensive générale des armées polonaises (la bataille du Niemen étant réservée, comme il est indiqué ci-dessous). La victoire polonaise. Les bases du traité de Riga. Conclusion.

(Jeudi 10 mars à 21 h.)

16. Discussion.

(Jeudi 17 mars à 21 h.)

17-18-19. La bataille du Niemen. Conférences faites par le Capitaine Dziewanowski, professeur d'Histoire militaire à l'Ecole supérieure de Guerre de Varsovie.

(Lundi 28 et Jeudi 31 mars,
lundi 4 et jeudi 7 avril à 21 h.)

IV. — L'EFFORT MILITAIRE DE LA POLOGNE

20-21-22. Trois leçons.

(Les jeudis 28 avril, 5 et 12 mai à 21 h.)

23. Discussion sur l'ensemble du cours.
(Jeudi 19 mai à 21 h.)

COURS SUPPLEMENTAIRE

Chargé de cours :

A. J. Teslar, *commandant* (*Armée polonaise*), *docteur de l'Université de Cracovie.*

LES ORIGINES DE L'ARMEE POLONAISE RESTAUREE

1. Les organisations militaires polonaises d'avant-guerre.
(Lundi 17 janvier à 21 h.)
2. Les Légions Polonaises.
(Lundi 24 janvier à 21 h.)
3. Les Légions Polonaises.
(Lundi 31 janvier à 21 h.)
4. La lutte de Pilsudski contre les plans allemands.
(Lundi 7 février à 21 h.)
5. La « Polska Organizacja Wojskowa » (P. O. W.) et la « Polnische Wehrmacht ».
(Lundi 14 février à 21 h.)
6. Les formations polonaises de l'Est. L'Armée Polonaise organisée en France.
(Lundi 21 février à 21 h.)
7. Le 11 Novembre 1918 en Pologne. L'Organisation militaire au cours de la guerre russo-polonaise (1918-1921).
(Lundi 28 février à 21 h.)

LEÇONS ET EXERCICES PRATIQUES DE POLONAIS

PORTANT SUR LES SUJETS DES COURS

Lecteur :

M. A. M. Chmurski, *professeur à la Société pour la propagation des langues étrangères en France.*

(Les Mardis et les Mercredis à 15 h. 15.)

Exclusivement à l'usage des élèves et des auditeurs libres régulièrement inscrits au Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

Les assistants sont à la disposition des élèves pour tous renseignements concernant leurs mémoires et leurs recherches bibliographiques sur les sujets traités dans les cours, avant et après les cours et aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

III

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES INSCRIPTIONS LES EXAMENS ET LES BOURSES

Les cours sont publics et gratuits. Pour s'inscrire comme élève, il faut justifier du baccalauréat complet de l'enseignement secondaire français et de l'immatriculation, soit dans une Faculté française, soit dans un autre établissement d'enseignement supérieur (Ecole des Langues Orientales vivantes, Ecole pratique des Hautes Etudes, Ecole libre des Sciences politiques, Ecole Polytechnique, Ecole Nationale des Arts et Manufactures, etc.). A titre exceptionnel, le Comité de Direction pourra accorder la dispense de cette condition préalable d'inscription (art. 7 des Statuts). On reçoit les élèves de province sur autorisation du Comité de Direction ; ils sont dispensés de suivre les cours, mais tenus de se mettre en relation avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils auront choisi et de prendre connaissance des cours écrits et des indications bibliographiques qui leur seront fournies.

Pour concourir à l'attribution des bourses de voyage de deux mois en Pologne (1.000 zl.), tout élève régu-

lièrement inscrit est invité à choisir, dès le début du cours, d'accord avec son professeur, un sujet d'études limité, pouvant faire l'objet d'un mémoire qu'il préparera sous la direction du professeur, avec l'aide de l'assistant du cours (art. 9 des Statuts).

L'examen de fin d'année a lieu en juillet devant la Commission d'examen qui délivre les certificats, examine les mémoires, et propose l'attribution des bourses. Les auditeurs libres peuvent se présenter à l'examen oral et recevoir un certificat d'assiduité.

Le Secrétariat du Centre d'Etudes Polonaises de Paris est ouvert tous les jours de 10 *h. à* 12 *h. et de* 14 *h.* 30 *à* 16 *h.* 30, *sauf samedi.*

IV

LISTE DES ÉLÈVES AYANT OBTENU DES BOURSES DE VOYAGE D'ÉTUDES EN POLOGNE

En juillet 1935 :

Mlle Marietta Martin, docteur ès lettres de l'Université de Paris.

M. Joseph Poncet, immatriculé à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

M. René Jégou, immatriculé à la Faculté de Droit de Paris.

M. Henri Verrier, immatriculé à la Faculté de Droit de Lille.

Mlle Anne-Marie Cabrini, journaliste, de Paris.

En juillet 1936 :

M. Christian Sénéchal, agrégé de l'Université de Paris.

M. Marcel Lévêque, licencié ès lettres de l'Université de Lille.

M. ANDRÉ TRANCHAND, immatriculé à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

M. ANDRÉ CHARVET, immatriculé à la Faculté de Droit de Lille.

Mlle IRÈNE KOPACZEWSKA, licenciée ès sciences, de Paris.

Mlle ANDRÉE ZAGRODZKA, diplômée de l'Ecole de préparation aux Banques, de Paris.

En juilltet 1937 :

M. THADÉE PIORO, licencié et diplômé de l'Université de Paris.

M. ROGER BETTON, lieutenant de vaisseau, de Paris.

M. RAYMOND MALÉZIEUX, licencié en droit, de Paris.

M. VICTOR TOURSCH, immatriculé à la Faculté des Lettres de Paris.

M. RENÉ QUÉTARD, élève à l'Ecole Nationale vétérinaire d'Alfort, immatriculé à la Faculté des Sciences, de Paris.

M. JACQUES CHEVALIER, diplômé de l'Etat et de la Ville de Paris pour l'enseignement du dessin, professeur, de Paris.

M. JOSEPH LUCIEN GASTALDO, capitaine, détaché à l'Ecole Supérieure de Guerre, de Paris.

M. DEGUISNE, lieutenant, détaché à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

M. ANDRÉ CUÉNOUD, capitaine, détaché à l'Ecole supérieure de Guerre, de Paris.

V

LA BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS

Historique. — La Bibliothèque Polonaise a été fondée en 1838 par la Grande Emigration polonaise de 1831. En 1853 elle fut installée dans la maison au n° 6, quai d'Orléans, qu'elle occupe actuellement. En 1892, elle fut confiée à l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres (Cracovie). Réorganisée en 1926, elle reçut des cadres modernes, adaptés aux conditions nouvelles de l'Etat polonais. Elle constitue à l'heure actuelle le plus important institut et centre de documentation sur la Pologne hors de ce pays, ainsi qu'une des plus riches bibliothèques spécialisées de Paris.

Collections. — La Bibliothèque Polonaise possède dans *la section des imprimés* environ 130.000 volumes en toutes langues, concernant la civilisation, l'histoire, l'économie, la politique et la géographie polonaises (cette section comprend une collection d'anciens imprimés polonais du XVIe au XVIIIe siècle), et 160 périodiques courants et revues scientifiques, littéraires et politiques concernant la Pologne. *La section des estampes* comprend environ 9.000 pièces du XVIe au XXe siècle exécutées par des auteurs polonais et étrangers sur des sujets polonais, entre autres une belle collection de gravures modernes. *La section des manuscrits* comprend environ 1.000 manuscrits du XVIIe au XIXe siècle, ainsi que de riches archives de l'époque du romantisme ayant trait à la vie de l'émigration polonaise en France au XIXe siècle. *La collection des cartes géographiques* comprend 2.560 atlas et

cartes du XVIe au XXe siècle, concernant la Pologne et l'Europe orientale. *La collection de médailles* et monnaies polonaises comprend 1.700 pièces du XIVe au XIXe siècle. Enfin, *les archives photographiques* contiennent une riche collection de clichés et de photographies ayant trait à la Pologne. Les collections de la Bibliothèque Polonaise sont complétées par toutes les nouvelles publications, en toutes langues, concernant la Pologne.

Organisation. — Les collections de la Bibliothèque Polonaise sont mises à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture, dont l'entrée est libre. La salle de lecture est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et les fêtes, de 10 h. à 17 h., le samedi de 9 h. à 12 h. La fermeture annuelle a lieu du 15 juillet au 15 septembre. Le service de prêt facilite aux lecteurs la communication sur place de livres de toutes les grandes bibliothèques publiques et universitaires de Pologne et l'envoi des livres de la Bibliothèque Polonaise à toutes les grandes bibliothèques françaises de Paris et de province. Les lecteurs trouveront dans la salle de lecture les catalogues suivants : pour les imprimés, un catalogue d'auteurs, ainsi qu'un catalogue de matières pour les publications concernant la Pologne contemporaine ; pour les estampes, un catalogue d'auteurs (400 noms d'auteurs), un catalogue de portraits (2.000 noms de personnalités historiques et contemporaines) et un catalogue par localités ; pour les manuscrits, un catalogue détaillé, dactylographié, enfin un catalogue de cartes géographiques.

Un service spécial donne tous les renseignements bibliographiques demandés, concernant les questions polonaises.

VI

PUBLICATIONS
DU CENTRE D'ÉTUDES POLONAISES DE PARIS

Centre d'Etudes Polonaises. Séance et travaux, année 1935. Paris, 1935, pp. 222, in-8°.

Centres d'Etudes Polonaises. Séances et travaux, année 1935-1936. Paris, 1937, pp. 162, in-8°.

MARIETTA MARTIN. « Une Française à Varsovie en 1766, Madame Geoffrin chez le roi de Pologne Stanislas Auguste » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 1). Paris 1936, 92 pp., in-8°.

JOSEPH PONCET. « La politique financière et monétaire de la Pologne de 1924 à 1935 » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 2). Paris 1936, 60 pp., in-8°.

CHRISTIAN SÉNÉCHAL. « La Pologne de 1830 à 1846 dans la poésie romantique française » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 3). Paris 1937, 62 pp., in-8°.

IRÈNE KOPACZEWSKA. « L'Œuvre scientifique d'Ignace Moscicki, avec préface du professeur d'Arsonval » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 4). Paris 1937, 64 pp., in-8°.

PAUL CAZIN. « Le génie latin et l'esprit français en Pologne ». Conférence donnée à l'inauguration du Centre d'Etudes Polonaises de Paris. Paris 1935, 24 pp., in-8°.

LOUIS FAURY, Général de Division, a. Directeur des Etudes de l'Ecole Supérieure de Guerre en Pologne. « Le Maréchal Pilsudski » avec avant-propos du Général Gamelin. Conférence donnée à l'inauguration de la Chaire d'Histoire Militaire de la Pologne. Paris 1937, 28 pp., in-8°.

CLAUDE BACKVIS. « Un grand poète du XVIIIe siècle. L'étrange carrière de sa vie et sa grandeur. » Paris 1937, 284 pp., in-8°.

Livret de l'étudiant du Centre d'Etudes Polonaises de Paris pour l'année 1936-1937. Paris 1936, 24 pp., in-8°.

PARIS. - S.G.I.É., 71, RUE DE RENNES. - 1937